

La barrière en bois contre la barrière en fer !

Si, depuis bientôt soixante ans, la paix semble revenue dans nos campagnes, où on n'entend plus mugir de féroces soldats, il y reste, je dirais presque heureusement, pour animer le peu de vie qu'on y trouve, quelques conflits champêtres ou querelles de clocher, qui au bout du compte, font le charme du terroir. Je ne parle pas ici des batailles entre pro et anti-chasse, pro et anti-cochon ou partisans ou non de l'enrésinement, dont l'importance déborde largement le cadre local. Non, je veux plutôt parler ici des discussions, certes parfois passionnées, qui naissent de la vision différente de la campagne qu'ont ceux qu'on appelle les néo-ruraux et ceux qui la modèlent depuis des siècles, à savoir les agriculteurs.

Ainsi, si pendant longtemps, le paysan et son propriétaire ont considéré une haie coupée bien droite à un mètre au-dessus du sol, comme l'exemple à suivre, on entend de plus en plus de citadins se plaindre de ne plus pouvoir ramasser de mûres ou regretter la disparition des chênes champêtres. De même, si autrefois, on reconnaissait une ferme bien entretenue, à ses fossés bien curés et aux joncs soigneusement coupés dans les mouillères, il semble qu'aujourd'hui, la tourbière sauvage soit sur le point d'être réhabilitée. Enfin, et c'est le sujet de cet article, si jadis lors de l'état des lieux, un fermier devait veiller à ce que chaque pré soit clos par une barrière en bon état sans s'occuper du matériau dans laquelle celle-ci était fabriquée, il semble que désormais de nombreuses personnes considèrent que les barrières métalliques sont une injure au bon goût qui prévaut dans un paysage comme celui du Morvan. Je l'ai entendu plusieurs fois. Je l'ai même lu dans le bulletin du Parc du Morvan, où par un sondage, on se propose de favoriser le retour de la barrière en bois.



Sans vouloir créer une polémique, je vais essayer de donner à chacun des lecteurs des éléments pour se faire une idée sur la question.

Revenons pour cela, il y a 50 ans. La taille moyenne des fermes du Morvan tourne autour de cinquante hectares (un peu moins au Nord, un peu plus au Sud). Compte tenu du parcellaire de l'époque, on peut considérer qu'il faut 20 à 30 barrières par ferme. Une barrière en bois bien faite, peut durer facilement 12 à 15 ans et même bien plus. Au mieux, en faisant deux barrières nouvelles par an, le parc est donc facile à entretenir. A-t-on le temps de le faire ? Certes, il n'y a que rarement un curage automatique, une pailleuse ou d'autre matériel utilisé aujourd'hui. Mais à l'époque, il y a dans chaque ferme une vingtaine de vèlages, et une soixantaine d'animaux. Même à la brouette, le travail se fait sans trop prendre de temps. Et puis souvent plusieurs générations travaillent sur la ferme, quelquefois il y a un ouvrier. Certes, en hiver il faut





faire du bois, plier des bouchures, faire les fossés, souvent à la pelle ou à la bêche. Mais il y a les jours de pluie, de neige ou des journées de surveillance des vaches qui vèlent, où le paysan peut se mettre sous son hangar ou dans sa cave pour confectionner une barrière, des cordes de chanvre ou le soir au coin du feu des paniers d'osier.

Pour les barrières, il aura pris le soin l'année précédente de couper des perches de châtaignier, puis il les aura fendues et fait sécher pour qu'elles restent bien droites. Avec sa cognée, il prépare des barreaux en bois, des chevilles qu'il n'aura plus qu'à assembler.

Alors pourquoi est-on passé à la barrière métallique ?

En voici les raisons, sans ordre de priorité :

-La taille des exploitations a augmenté énormément pour atteindre 110 à 120 hectares. On compte actuellement que pour s'installer, un jeune agriculteur doit avoir au minimum 100 hectares, 70 vèlages, c'est à dire environ



150 bêtes. Il suffit de voir les stabulations libres allumées parfois jusqu'à 22 heures pour comprendre que la mécanisation n'a pas, loin s'en faut, diminué la charge de travail. D'autant plus que la main d'œuvre est de plus en plus restreinte. Rarement un ouvrier, quelquefois un parent usé « en retraite », un conjoint qui travaille à l'extérieur, des enfants allant trop loin à l'école pour pouvoir aider...

- L'augmentation de la taille des exploitations accroît aussi le nombre des barrières à entretenir et à renouveler, même si la taille des parcelles étant plus grande, cette augmentation n'est pas proportionnelle à l'extension des surfaces .

- Le temps libre ? Certes, on ne passe plus de temps à plier les haies ou curer les fossés à la main, mais les bêtes laissent peu de temps... et les jours de pluie sont occupés à des tâches administratives : déclaration de naissances, demande de subventions, assolement, réunions...

- Enfin pourquoi passer du temps à faire des barrières en bois ? En effet, il y a deux ans, les barrières rouges* de 4 mètres (il faut cela pour le passage du matériel moderne au lieu des 3 mètres habituels) qui sont photographiées ici ont été vendues 69 euros hors-taxes, livrées ! Achetez deux chevrons de 4 mètres, et



une vingtaine de grosses lattes, plus des clous et des boulons, vous ne serez déjà pas bien loin de cette somme. Restera la main d'œuvre, qui devra être bénévole !

Dans ce cas, l'appel aux agriculteurs lancé par le Parc risque bien de rester sans réponse. Ou alors qu'on donne à ceux-ci, pour qu'ils remplacent leurs barrières en métal par une barrière en bois, une subvention, des matériaux, qu'on les aide à les fabriquer et à les poser, mais pas de conseils, ils en reçoivent déjà trop. Je plaisante !

A moins que - méthode plus à la mode avec la nouvelle PAC - les autres subventions ne soient données qu'à ceux qui ont des barrières en bois. Non,

là je ne plaisante plus, nos technocrates ont-ils besoin qu'on leur donne d'aussi mauvaises idées** ?

A moins que le prix du fer et de l'énergie continue de flamber, ce qui n'est pas improbable, et que nos enfants reprennent la cognée pour aller couper quelques perches de châtaigniers pour barrer leurs entrées de pré, et que la campagne retrouve son charme d'antan ? Mais ce n'est peut-être qu'un rêve ? Et si c'était le cas, est-ce que les néo-ruraux auront alors assez d'essence pour venir se reposer ici en se chauffant au fioul ?



* L'un des reproches fait à ces barrières métalliques est leur couleur rouge très voyante ou gris métallisé. Le gris vient de la galvanisation qui protège la barrière de la rouille donc de l'usure. Quand au rouge, il est mieux perçu par les animaux qui le craignent car le but des barrières est avant tout d'arrêter la divagation du bétail, ce dont peut aussi se plaindre le voisinage. Le rouge peut servir aussi à ce que l'agriculteur perché sur son tracteur, dans sa cabine parfois embuée, n'écrase pas la barrière. Enfin, cette couleur rouge utilisée dans le code de la route pour dire « attention ! »,

peut aussi rappeler au promeneur, chasseur ou ramasseur de champignons, qu'une barrière ouverte doit être refermée !!!

Mais il est vrai aussi qu'un compromis pourrait être trouvé et que des barrières vertes ou marron s'intégreraient mieux dans le paysage.

Et si l'on veut vraiment chercher un compromis, on pourrait faire des barrières à cadre en bois, avec au milieu des fils de fer barbelés comme ceux que la DDE de la Nièvre a fait poser lors de la réfection de la RN81 entre Luzy et Autun, mais dont il n'a pas été possible de connaître le coût.

** Au fond serait-il plus ridicule de diminuer la part des subventions versées à un exploitant parce que ces barrières « font tache » dans le paysage que parce qu'un de ses bovins a perdu une boucle d'identification ?